



GHM IMMOBILIER
SAS au capital de 1 000 € - RCS Nanterre 889 553 103
Siège social : 48 rue Louis Rolland 92120 Montrouge
Tél : 01 45 42 20 00 - E-mail : montrouge@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} février 2021

Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Moins de 45.000€	8,30 %	10 %
De 45.001 à 120.000€	6,67 %	8 %
De 120.001 à 300.000€	5,00 %	6 %
A partir de 300.001€	4,17 %	5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Locations – Barème à compter du 1^{er} février 2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
12€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 12€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée :** 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Entremise-négociation :** 20€ TTC/m² à la charge uniquement du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

- **Commerciaux :**
10% HT du loyer triennal, soit 12% TTC à la charge du locataire.
Honoraires de rédaction d'actes 404,16€ H.T, soit 485€ TTC.